



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE

SAMEDI 25 JANVIER 2020
AU SIEGE SOCIAL DU COMITES
4 RUE DE VALENCE 75005 PARIS

Sont présents les conseillers : Vincenzo CIRILLO (Président), Patrizia BISSON (Secrétaire), Salvatore FALCONE (Trésorier), Michele CIOCE, Pasquale CORELLI, Claudia DONNINI, Giuliana CASTELLANI, Giovanni NOTARIANNI (Vice-Président), Fortunato VELARDO.

Présents via Skype : Benedetta BODINI, Nicola D'APRILE, Massimo IAQUANIELLO, Franco LOMBARDI, Mariano PORPIGLIA.

Sont absents justifiés : Amerigo APRUZZESE, Teodoro BARTUCCIO, Raffaele D'AGOSTINO.

Deux absents injustifiés : les conseillers Federico DAMIANO, Claudio GIORDANO.

Est présente madame la CONSULE Générale d'Italie, Emilia GATTO via Skype.

Sont présents le réviseur des comptes Carlo SOFIA et Francesco BOSCOLO LISETTO pour la connexion Skype et le projet Père Lachaise.

Sont présents dans le public Abderrahman SAID, Samira ZALTENI et Cristina MORELLO.

Ordre du jour :

1. Approbation des procès-verbaux des assemblées générales de 2019
2. Vote du bilan final 2019 du Cap. 3103 et Cap. 3106
3. Propositions de projets intégratifs
4. Divers

Patrizia BISSON prendra en note la séance.

La séance débute à 18h25, la feuille de présence est signée par 9 conseillers (voir ci-dessus liste).

Des difficultés de connexion avec certains conseillers sont résolues grâce à l'intervention de Francesco BOSCOLO LISETTO, nouveau boursier.

Madame la CONSULE, Emilia GATTO est présente grâce à Skype et salue tous les présents.

Le Président rappelle le comportement cordial et respectueux à avoir pendant une assemblée. Les justifications des absences sont à envoyées au Président.



1.Approbation des procès-verbaux des assemblées générales de 2019

A la demande de Giovanni NOTARIANNI, conseiller, il a été demandé une minute de silence en l'honneur de madame SAVI, décédée début janvier 2020, ancienne consultante consulaire et qui a été Présidente de l'association des Bellunesi.

Giovanni NOTARIANNI rappelle qu'il ne voulait pas venir à cette assemblée en raison du manque de signature d'un des réviseurs des comptes, monsieur DI MEO. Il rappelle l'article 3 de la loi du 23 octobre 2003 n.286 et de l'art. 4 du DPR 29 décembre 2003 n.395, que le bilan final 2019 n'est pas légal. Selon lui, le Président n'ayant pas convoqué les membres du bureau pour discuter du bilan final 2019, alors qu'il aurait dû le faire, il ne peut y avoir d'assemblée.

Giovanni NOTARIANNI fait en plus des remarques désobligeantes sur les conseillers qui sont connectés encore une fois par Skype, en particulier vis-à-vis de Benedetta BODINI. Notre conseillère est enceinte et proche d'accoucher, a donc préféré ne pas se déplacer. Selon Giovanni NOTARIANNI, ce ne serait pas une excuse d'être présente par Skype. Lui-même est venu alors qu'il avait un deuil dans la famille. Giovanni NOTARIANNI confond la priorité d'une femme enceinte avec ses propres exigences.

Patrizia BISSON fait noter à Monsieur NOTARIANNI que c'est une façon bien peu respectueuse et sexiste venant de la part de ce conseiller, qui sera répercutée à la direction du CGIE.

Il est à rappeler que les présences par Skype ont été approuvées par le CGIE et le ministère des affaires étrangères italien.

Le Président répond qu'il vérifiera l'aspect juridique par l'intermédiaire du consulat car le réviseur a déjà vu les comptes avec l'aide du comptable du consulat.

Il est rappelé que le réviseur est venu en apportant des éclaircissements sur certains points sur le bilan final de l'an passé.

Intervention de monsieur Carlo SOFIA, qui est un des réviseurs en charge des comptes du COMITES. Il dit que depuis le 2007, le Ministère des Affaires Etrangères demande un compte-rendu de caisse (entrées /sorties) et qu'il y ait beaucoup de rigueur dans la justification des dépenses. Mais monsieur SOFIA n'intervient pas dans le processus des choix et rédactions des projets. Le réviseur des comptes doit avoir en main tous les justificatifs et savoir comment ont été dépensées les sommes allouées.

Monsieur Carlo SOFIA informe que monsieur LANCELOT de la société ORCOM, réviseur pour le compte du consulat d'Italie, et lui-même sont restés 3h pour vérifier et apporter des modifications.

Monsieur Carlo SOFIA demande à pouvoir lire un courrier où il présente sa démission (voir ci-joint lettre).

Intervention de Giovanni NOTARIANNI : selon lui monsieur Carlo SOFIA a dû mal comprendre. Lui-même a été en contact avec monsieur DI MEO et que monsieur SOFIA savait pertinemment que monsieur DI MEO ne viendrait pas car malade.

Monsieur Emilio DI MEO n'a pu être présent pour des raisons valables mais avait déjà annoncé dès le 23 janvier qu'il ne serait pas venu.



Réponse de monsieur SOFIA : “Monsieur DI MEO a su en avance la date de la réunion de travail du 23 janvier 2020 et monsieur DI MEO avait été informé aussi de la participation à cette réunion de monsieur SOFIA par le même monsieur SOFIA”.

Intervention du Président qui fait remarquer que le réviseur du consulat a envoyé un message. Il rappelle sa propre incompétence en la matière et fait donc confiance au réviseur.
Puis lecture de la lettre de monsieur LANCELOT qui ne fera aucun commentaire particulier puisque le bilan est correct.

Francesco LISETTO réussit à avoir la connexion Skype avec Mariano PORPIGLIA, qui se trouve en vacances en Autriche.

Mariano PORPIGLIA se range de l’avis de Giovanni NOTARIANNI et Fortunato VELARDO pour désapprouver les comptes finals.

Au bout de 30 minutes, Giovanni NOTARIANNI décide de quitter la réunion, suivi de Fortunato VELARDO et Pasquale CORELLI.

Mariano PORPIGLIA, qui avait pu se connecté par Skype, approuve les dires de Giovanni NOTARIANNI et se déconnecte.

Entre temps, Francesco LISETTO réussit à entrer en contact avec Franco LOMBARDI, qui avait des problèmes de liaison en raison du lieu de résidence.

Vote pour l’approbation des procès-verbaux des assemblées générales de 2019

Présents : n° 14 conseillers ;

Pour : n° 10 membres ;

Contre : n° 0 membres ;

Abstention : n° 4 membres.

2.Présentation du bilan final 2019 du Cap. 3103 et Cap. 3106

Les conseillers Giovanni NOTARIANNI, Fortunato VELARDO, Pasquale CORELLI et Mariano PORPIGLIA décident de partir sans avoir pris la peine d’écouter le préambule de madame la CONSULE et sans égard en manquant de respect pour l’institution que représente madame la CONSULE et auprès du réviseur des comptes. Ces conseillers sortiront de la salle à 19h.

Le reste des conseillers désapprouve le comportement irrespectueux de Giovanni NOTARIANNI, Fortunato VELARDO, Pasquale CORELLI et Mariano PORPIGLIA, comportement qui sera référé au CGIE.

L’assemblée continue ses travaux.



Vote pour approbation du bilan final 2019 du Cap. 3103 et Cap. 3106

Présents : n° 14 conseillers ;
Pour : n° 10 membres ;
Contre : n° 0 membres ;
Abstention : n° 4 membres.

3. Propositions de projets intégratifs

Après le départ des 4 conseillers, monsieur SOFIA fait remarquer que monsieur LANCELOT est quelqu'un de très bien préparé, qui connaît ses dossiers et donc tout à fait capable de donner un avis sur les comptes du COMITES.

- Monsieur SOFIA lit son compte-rendu sur les comptes 2019 du COMITES.

Le Président rappelle qu'il a entière confiance dans les compétences du réviseur monsieur SOFIA. Il rappelle aussi que les conseillers sont tous des bénévoles et met en avant tout le travail exercé par madame la CONSULE en appuyant les projets du COMITES qui sont financés par le Ministère des Affaires Etrangères.

Monsieur SOFIA rappelle qu'il est très important de faire remonter l'inventaire des biens matériels en possession du COMITES.

L'assemblée est unanime en dénonçant le comportement inadmissible de certains conseillers et, grâce à madame la CONSULE, il faudra le faire remonter auprès du Ministère.

- Madame la CONSULE enregistre ce que vient de dire l'assemblée et déplore que 4 conseillers (Giovanni NOTARIANNI, Fortunato VELARDO, Pasquale CORELLI et Mariano PORPIGLIA.) aient quitté l'assemblée sans avoir eu égard pour qui que ce soit.

Madame la CONSULE rappelle ce qui s'est fait dernièrement grâce au COMITES : la Semaine de la cuisine italienne, la présentation du C.A.P. le 9 décembre 2019 à l'Ambassade d'Italie, le projet Père Lachaise. Elle souligne que monsieur VIGNALI, directeur général pour les Italiens à l'Etranger reconnaît que le COMITES de Paris est un modèle dans le monde entier. Elle se félicite avec tous et souhaite que cela continue ainsi. Elle sait qu'au ministère des Affaires Etrangère italien il y a des disponibilités financières pour tout nouveau projet. L'année 2020 est déjà commencée et encourage tous à s'investir dans de nouveaux projets.

Elle propose qu'il y ait des rencontres dans les communes françaises jumelées avec des villes italiennes pour présenter le livre sur les Italiens du Père Lachaise.

Il faudrait recenser qui sont les élus des différentes communes.

Le consulat a mis en place des stages pour les jeunes grâce aux réseaux des écoles ESABAC de l'Ile de France avec des coachings.

Le ministère a approuvé "Italia in Rete" et le COMITES travaille depuis 3 ans avec.

Elle encourage le COMITES de travailler avec la mairie du 4^e arrt et rappelle l'invitation du 7 février pour le projet du Père Lachaise à 12h à l'Ambassade d'Italie où monsieur VIGNALI, directeur général pour les Italiens à l'Etranger sera présent.



Un autre rendez-vous est prévu le mercredi 29 janvier avec une rencontre avec les jeunes étudiants en master.

Le 30 janvier madame la CONSULE présentera ses vœux à la communauté italienne.

● Intervention de Salvatore FALCONE, trésorier : en 2019 il y a eu une collaboration énorme de la part de plusieurs conseillers du Comites en contact constant avec 4 boursiers permettant ainsi une relation efficace et parfaite.

Il y a maintenant Francesco BOSCOLO LISETTO qui prend la place de Costanza Stefanori en congé maternité, poursuivant le projet Père Lachaise et qui fait toutes les connexions Skype.

La question posée est aussi celle des relations entre les différents conseillers. Certains se permettant d'envoyer des messages irrespectueux. Il est à se demander si ces conseillers représentent vraiment la communauté italienne.

Le COMITES est devenu enfin une entité visible, transparente dans ses actions et ce grâce aux réseaux sociaux.

Le Trésorier espère que monsieur SOFIA, réviseur des comptes continuera à apporter son aide et est satisfait de savoir grâce à lui, que ses comptes sont parfaits alors qu'il n'a pas de formation comptable.

● Intervention de Claudia DONNINI, conseillère : elle présente Cristina MORELLO pour le projet C.A.P., Abderrahman SAID chef de projet chez Informatique et recruteur qui a collaboré au dernier Networking, où plus de 60 personnes sont venus au consulat. Abderrahman SAID propose de faire des CV dans des ateliers gratuits qui auraient lieu dans la salle rue de Valence (le lundi et le jeudi), ce qui permettra de faire des offres de travail à de jeunes italiens.

Intervention de Salvatore FALCONE : tous les vendredis il y a une chorale qui vient faire des répétitions.

Lundi 27 janvier : rendez-vous avec la responsable du Syndic de l'immeuble pour les travaux et le changement des radiateurs.

Intervention du Président qui demande à Samira ZALTENI de prendre les rênes de l'association COMITES, loi 1901.

Intervention de Massimo IAQUANIELLO : rappelle ce que souhaitait Tiziana ZALLA, ancienne Présidente décédée en 2018, "le vivre ensemble".

Le Président souligne que les prochaines élections COMITES n'auront lieu qu'en 2021. Il faut continuer à mettre en place des projets et ainsi de laisser peu à peu la place aux jeunes italiens de France.

Intervention de madame la CONSULE : selon elle il faut qu'il y ait un suivi des CV que font les jeunes, elle remercie pour le projet proposé par monsieur SAID, car les networkings sont des activités de grande et précieuse valeur. Cela permet d'obtenir des stages. C'est un projet qui intéressera très sûrement le ministère des Affaires Etrangères.

Il est demandé aux 3 invités de se présenter :

-Abderrahman SAID veut mettre en place un atelier "Mobilità italiana" avec un cycle de 4 heures : le CV, le projet de la personne. La personne à la fin du cycle part avec un CV valable que l'on pourra envoyer sans problème aux sociétés visées.

Comitato Italiani all'Estero - Circonscrizione Consolare Parigi - 4, Rue de Valence - 75005 Parigi

Telefono: 00 33 09 83 98 74 76

Email: parigi.COMITES@gmail.com

<https://sites.google.com/site/COMITESparigi/>



-Samira ZALTENI est en France depuis un an et demi. En Italie, à Palerme, elle s'est occupée d'émigration et a été consultante pour quelques hommes politiques. Elle s'est déjà impliquée dans des activités du COMITES. Elle est diplômée en langues et s'occupe d'accueil des migrants pour une association.

- Cristina MORELLO est coordinatrice "Nuova Mobilità" pour le C.A.P.. Elle est en France depuis 5 ans et a travaillé pour « Italia in Rete ».

Intervention de madame la CONSULE : elle conseille à Cristina MORELLO de poursuivre son travail pour la collectivité en synergie avec les projets du COMITES, en donnant ainsi un nouvel élan au C.A.P.

Le Président souligne l'importance pour le C.A.P. de travailler conjointement avec le COMITES, puisque celui-ci finance le C.A.P. Il fait noter que le C.A.P. doit avoir une page sur le site du COMITES pour plus de transparence.

Il serait aussi souhaitable de faire entrer d'autres associations de professionnels italiens dans le C.A.P. qui sont dans toute la circonscription du consulat italien de Paris, afin qu'il y ait des échanges avec toutes les institutions et associations.

4. Divers

L'Assemblée a discuté sur l'existence d'accords de jumelage entre villes françaises et villes italiennes. Dans les années '70, les Italiens avaient l'intention de se regrouper et donc d'avoir un lien avec leur ville natale. C'est ainsi que sont nés les jumelages au jour d'aujourd'hui continuent plus ou moins à avoir des échanges.

Pour finir l'Assemblée insiste sur les inscriptions à l'AIRE qui sont très importantes pour recenser qui sont les Italiens vivant sur la circonscription de Paris.

La séance est levée à 20h20

La secrétaire, Patrizia BISSON

*Presidente COMITES
Vincenzo Cirillo*